



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
**SEANCE DU 13 DECEMBRE 2006**

L'an deux mil six, le treize décembre à 18 H 45 s'est réuni dans la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents :**

Le Président,

René MAHET,

Les Vice-Présidents,

Président de la commission "Aménagement-Habitat-Cadre de vie"

J-C HOURRIEZ,

Président de la commission "Finances"

J-L. HIBON,

Président de la commission "Développement économique"

E. SENEZ,

Président de la commission "Communication-Identité-Promotion"

P PEYR,

Président de la commission "Voirie"

D. POIX,

Président de la commission "Animation globale du territoire-Collèges"

D. MALLET,

Président de la commission "Environnement"

L. ROSE.

Les membres,

Mesdames et messieurs FAGOO, TAGAUD, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, CHOCREAU, LAGOUTTE, PATIN, TROUILLET, MANSARD FRANCIS, MANSARD DANIEL, DEZERABLE, LITTY, LEGRAND, AKERMANN, LANDRON, DELIGNIERES, LEMAIRE, KUSZPA, SANGUINETTE, BULLOT, ROUSSEAU, VECTEN, HUTELIER, GOBILLARD (représentant M. DEFRANCE), FRAU, DEVILLERS, FOURNIER, PELLE, FORGET, SENDELIN, FLON, DUBE, ROSE PIERRE, KHOMIAKOFF, VAN MOORLEGHEM, SOBZAK, MILLIANCOURT (représentant M. HOUYVET), ACONIN LOUIS, MALASSIS, PILLOY, DEBRUCK (représentant M. ARONIO DE ROMBLAY), PIAULT, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, TOUZE, STERLIN, DEVARENNE, MOREL, VARLET, BOUCAUX, GROSEIL, VERDIER, DECREAU (représentant M. DE PAERMENTIER), VERYEPE, GUIOT, DAVID, POULAIN (représentant M. LEFEVRE PIERRE), FEITUSSI, MORATO, BAUDET.

**Etaient excusés :**

Mesdames et messieurs PIGEON (donne pouvoir à M. TROUILLET), ROQUENCOURT, BOUTILLIER, LOBERT, MICHAUX, BONTE, BAUDRY, JEANNOT (donne pouvoir à M. PELLE), PILLOT (donne pouvoir à M. SENDELIN), SORIOT (donne pouvoir à M. PILLOY), FRENOY (donne pouvoir à Mme VERYEPE), REDREGOO.

**Etaient absents :**

Mesdames et messieurs BRISSE, DARCY, FLOURY, JANIAC, KNAUSS, ACONIN JEAN, DETAVERNIER, PONCHAUT, CORDONNIER, CHARLET, JEZEWSKI, BILLA, MAMAN, VRANCKEN, AGEZ, RICHEL

Madame Martine MILLIANCOURT est désignée Secrétaire de Séance.

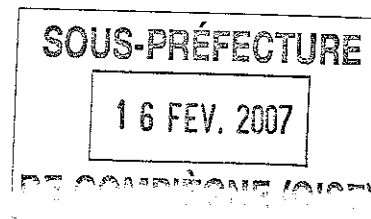
Date de convocation : 4 décembre 2006

Date d'affichage : 4 décembre 2006

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 70 présents et 5 pouvoirs

Nombre de membres votants : 75





## BILAN OISE EST INITIATIVE

Depuis 1999, un partenariat est engagé avec la Plate-forme d'initiative locale « Oise-Est Initiative ». L'intérêt de s'associer avec ce partenaire est de générer une dynamique autour de la création d'entreprise au travers d'un prêt sans garantie et sans intérêt. Ce prêt permet d'aider certains créateurs ou repreneurs d'entreprise qui n'ont pu obtenir toutes les ressources nécessaires pour combler leurs besoins.

Il est proposé de renouveler notre adhésion à la Plateforme d'initiative locale « Oise Est Initiative »

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

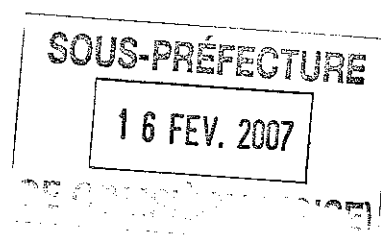
- **VALIDE** le principe du renouvellement annuel pour l'année 2007 de l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays des Sources à la Plateforme d'initiative locale « Oise Est Initiative »,

- **AUTORISE** le Président à signer les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,*



  
René MAHET



Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél.: 03 44 43 09 57 - Fax.: 03 44 43 05 48  
Site Internet : [www.cc-pays-sources.org](http://www.cc-pays-sources.org) - Mail : [contact@cc-pays-sources.org](mailto:contact@cc-pays-sources.org)

**"Oise-Est Initiative"  
Plate-Forme d'Initiative Locale**

**CONVENTION DE PARTENARIAT  
ANNEE 2007**

*ENTRE*

L'association "Oise-Est Initiative" Plate-Forme d'Initiative Locale, dont le siège est situé au 2 rue de Nièpce, Les Tertiales – Bâtiment B, à Compiègne, représentée par son Président, Monsieur Laurent NUNS, agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration du 7 juin 1999,

*ET*

La Communauté de Communes du Pays des Sources, représentée par son Président, Monsieur René MAHET, agissant en vertu d'une délibération du .....2007, et dénommée "Structure de Développement Local" dans la présente convention,

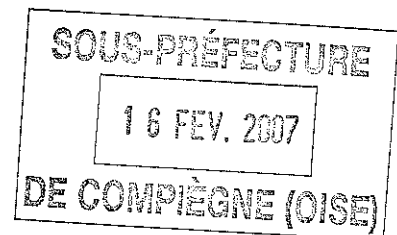
Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

**PREAMBULE**

L'association "Oise-Est Initiative", a pour objet de favoriser, de soutenir, et d'accompagner, notamment par une aide financière, la création d'entreprises sur les territoires de l'Est du Département de l'Oise, adhérents à l'association.

L'appui aux créateurs consiste en :

- un accompagnement technique en amont et tout au long de la démarche de création ou de reprise,
- l'octroi d'une aide financière, sous la forme d'une avance remboursable sans garantie, ni intérêt, selon les conditions fixées par le Comité d'Agrément de l'association,
- un suivi et un parrainage après le démarrage de l'activité.



## **"Oise-Est Initiative"** **Plate-Forme d'Initiative Locale**

### **Article 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de préciser les conditions de mise en œuvre du partenariat entre l'association "Oise-Est Initiative" et la structure de développement local :

- l'accueil et l'accompagnement en amont du projet de création d'entreprise,
- la présentation du projet au Comité Territorial et au Comité d'Agrément de la Plate-Forme d'Initiative Locale,
- le suivi après le démarrage de l'activité des entreprises aidées par "Oise-Est Initiative",
- la contribution financière au fonds d'intervention de prêts d'honneur et la contribution au fonctionnement de "Oise-Est Initiative",
- le relais des informations de la Plate-Forme d'Initiative Locale.

### **Article 2 – OBLIGATIONS DE LA STRUCTURE DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

En présence d'un chargé de mission développement économique sur le territoire adhérent, la structure de développement local a pour mission d'assurer :

- l'accueil et l'accompagnement technique sur son territoire des porteurs de projets qui l'auront sollicitée, c'est-à-dire :
  - les informer sur le dispositif "Oise-Est Initiative",
  - les conseiller et les aider au montage de leur projet,
  - d'assurer le montage du dossier créateur et de le faire valider par l'animateur de la Plate-Forme d'Initiative Locale avant présentation au Comité Territorial,
  - transmettre les informations sur les projets de création d'entreprise à la Plate-Forme d'Initiative Locale par le biais des outils (fiche contact, fiche chrono, dossier de présentation du projet) mis en place par celle-ci et annexés à la présente convention,
  - mettre à jour de tableaux de bord de l'accompagnement des créateurs en vue des bilans d'activité et de la participation de la Plate-Forme d'Initiative Locale "Oise-Est Initiative" à différents programmes de financement ;
- mobiliser sur son territoire les acteurs économiques pour le parrainage en partenariat avec la Plate-Forme d'Initiative Locale
- la mobilisation d'acteurs locaux pour participer aux Comités Territoriaux et abonder au fonds d'intervention.
- communiquer et informer le territoire sur les services offerts par la Plate-Forme d'Initiative Locale.

La structure de développement local tiendra systématiquement informée l'association "Oise-Est Initiative" des contacts établis avec les porteurs de projets, et de l'avancement des dossiers en cours par le biais de tableaux de bord mensuels.

### **Article 3 – MISE A DISPOSITION DE MOYENS HUMAINS**

La structure de développement local s'engage à assurer les missions décrites dans l'article 2 de la présente convention.

Le chargé de mission animateur de la Plate-Forme d'Initiative Locale "Oise-Est Initiative" assurera le suivi des dossiers et la coordination avec les organismes d'appui à la création d'entreprise.

## **"Oise-Est Initiative"** **Plate-Forme d'Initiative Locale**

### **Article 4 – MODALITES FINANCIERES**

Au titre de l'année 2007, le montant de la subvention est calculé de la façon suivante :

1. Contribution au fonctionnement de la plate-forme :  
↳ **0,24 € x nbre d'habitants**
2. Contribution au Fonds d'Intervention de la plate-forme comprenant une part fixe et une part variable :  
↳ **(nbre d'habitants x 0,10 €) + (824 € x nbre de projets financés en N-1)**

*Soit .*

- **une subvention d'un montant de 4 476,72 Euros** (quatre mille quatre cent soixante seize euros et soixante douze centimes) – 0,24 € x 18 653 habitants, pour la contribution au fonctionnement lié aux moyens décrits dans l'article 3 ;
- **une subvention d'un montant de 8 457,30 Euros** (huit mille quatre cent cinquante sept euros et trente centimes) – (18 653 habitants x 0,10 €) + (824 € x 8 projets financés en 2006), au titre du "Fonds d'intervention" constitué par "Oise-Est Initiative" pour l'attribution d'avances remboursables aux créateurs d'entreprises.

*En cas d'absence prolongée (au-delà de 2 mois) du Chargé de Mission Développement Economique, "Oise-Est Initiative" assurera les missions définies dans l'article 2 pour la structure de développement local. De ce fait, la subvention au fonctionnement de la plate-forme sera majorée de : (0,12 € x nbre d'habitants) x nbre de mois d'absence du Chargé de Mission*

12

### **Article 5 – REEDITION DE COMPIES, PRESENTATION DES DOCUMENTS FINANCIERS**

L'association "Oise-Est Initiative" Plate-Forme d'Initiative Locale, dont les comptes sont établis pour un exercice courant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, devra :

- communiquer à la structure de développement local au plus tard à l'Assemblée Générale annuelle l'année suivant la date d'arrêt des comptes, ses bilans et comptes de résultats détaillés du dernier exercice, ainsi que le compte d'emploi de la subvention attribuée.
- d'une manière générale, s'engager à justifier à tout moment sur demande de la structure de développement local de l'utilisation des subventions reçues. Elle tiendra sa comptabilité à sa disposition à cet effet.
- s'engager à tenir sa comptabilité selon les normes édictées par le plan comptable des associations proposé par le Conseil National de la vie associative.

### **Article 6 – FINANCEMENT DE NOUVEAUX PROJETS**

L'association "Oise-Est Initiative" Plate-Forme d'Initiative Locale s'engage à informer la structure de développement local avant toute décision de projets nouveaux.

La non-observation de cette disposition pourra être sanctionnée par la structure de développement local, laquelle se réserve le droit de dénoncer la présente convention.

**« Oise-Est Initiative »  
Plate-Forme d'Initiative Locale**

**Article 7 – DUREE**

La présente convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2007  
Une nouvelle convention sera établie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008

**Article 8 – RESILIATION, MODIFICATION**

Si l'une ou l'autre partie voulait mettre fin à cette convention, elle devrait avertir l'autre partie par lettre recommandée 3 mois avant l'expiration de la convention

Fait à Compiègne, en deux exemplaires,  
Le 2007

**Le Président de l'Association  
« Oise-Est Initiative »**

**Laurent NUNS**

**Le Président de la  
Communauté de Communes du  
Pays des Sources**

**René MAHET**



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

#### SEANCE DU 13 DECEMBRE 2006

L'an deux mil six, le treize décembre à 18 H 45 s'est réuni dans la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

#### Etaient présents :

Le Président,

René MAHET,

Les Vice-Présidents,

Président de la commission "Aménagement-Habitat-Cadre de vie"

J-C. HOURRIEZ,

Président de la commission "Finances"

J-L. HIBON,

Président de la commission "Développement économique"

E. SENEZ,

Président de la commission "Communication-Identité-Promotion"

P PEYR,

Président de la commission "Voirie"

D. POIX,

Président de la commission "Animation globale du territoire-Collèges"

D. MALLET,

Président de la commission "Environnement"

L. ROSE

Les membres,

Mesdames et messieurs FAGOO, TAGAUD, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, CHOCREAUX, LAGOUTTE, PATIN, TROUILLET, MANSARD FRANCIS, MANSARD DANIEL, DEZERABLE, LITTY, LEGRAND, AKERMANN, LANDRON, DELIGNIERES, LEMAIRE, KUSZPA, SANGUINETTE, BULLOT, ROUSSEAUX, VECTEN, HUTELIER, GOBILLARD (représentant M. DEFRANCE), FRAU, DEVILLERS, FOURNIER, PELLE, FORGET, SENGELIN, FLON, DUBE, ROSE PIERRE, KHOMIAKOFF, VAN MOORLEGHEM, SOBCZAK, MILLIANCOURT (représentant M. HOUYVET), ACONIN LOUIS, MALASSIS, PILLOY, DEBRUCK (représentant M. ARONIO DE ROMBLAY), PIAULI, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, TOUZE, STERLIN, DEVARENNE, MOREL, VARLET, BOUCAUX, GROSEIL, VERDIER, DECREAU (représentant M. DE PAERMENTIER), VERYEPE, GUIOT, DAVID, POULAIN (représentant M. LEFEVRE PIERRE), FEITUSSI, MORATO, BAUDET.

#### Etaient excusés :

Mesdames et messieurs PIGEON (donne pouvoir à M TROUILLET), ROQUENCOURT, BOUTILLIER, LOBERT, MICHAUX, BONTE, BAUDRY, JEANNOT (donne pouvoir à M. PELLE), PILLOT (donne pouvoir à M. SENGELIN), SORIOI (donne pouvoir à M. PILLOY), FRENOY (donne pouvoir à Mme VERYEPE), REDREGOO.

#### Etaient absents :

Mesdames et messieurs BRISSE, DARCY, FLOURY, JANIAK, KNAUSS, ACONIN JEAN, DETAVERNIER, PONCHAUT, CORDONNIER, CHARLET, JEZEWSKI, BILLA, MAMAN, VRANCKEN, AGEZ, RICHET.

Madame Martine MILLIANCOURT est désignée Secrétaire de Séance.

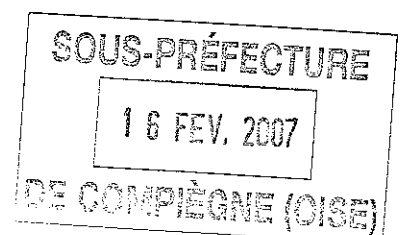
Date de convocation : 4 décembre 2006

Date d'affichage : 4 décembre 2006

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 70 présents et 5 pouvoirs

Nombre de membres votants : 75



Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél : 03 44 43 09 57 Fax : 03 44 43 05 48

Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org

**BOIS DES LOGES**  
**POURVOI EN CASSATION AUPRES DU CONSEIL D'ETAT**

Les jugements de la Cour Administrative d'appel de Douai en date du 30 novembre 2006 ont annulé les jugements du Tribunal Administratif d'Amiens en date du 18 octobre 2005 ayant annulé l'arrêté préfectoral en date du 12 juillet 2004 autorisant le défrichement de 33 ha du Bois des Loges et celui en date du 17 novembre 2004 autorisant l'implantation d'un centre de stockage de déchets sur le site du Bois des Loges. La Société Onyx-Valnoir peut donc reprendre le défrichement du Bois des Loges et construire son CET.

Considérant :

- Que ce projet va à l'encontre des intérêts du territoire de la Communauté de Communes et de ses habitants,
- Qu'il porte une atteinte particulièrement choquante au Devoir de mémoire dû aux combattants de la Première guerre mondiale tombés au Bois des Loges ;
- Qu'il comporte des risques importants de pollution de la nappe phréatique et des captages d'eau potable destinés à la consommation humaine en aval, le sous-sol n'étant pas favorable à l'implantation d'un centre de stockage de déchets ;
- Qu'il apportera des nuisances aux communes riveraines, en particulier en termes de trafic routier;
- Que cette implantation entraîne un défrichement substantiel du Bois des Loges ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE DE POURVOIR** en cassation auprès du Conseil d'Etat les jugements de la Cour Administrative d'appel de Douai en date du 30 novembre 2006,
- **AUTORISE** le Président à ester en justice à cette fin,
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches et à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,*



*René MAHEI*







## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

#### SEANCE DU 13 DECEMBRE 2006

L'an deux mil six, le treize décembre à 18 H 45 s'est réuni dans la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

#### **Etaient présents :**

Le Président,

René MAHET,

Les Vice-Présidents,

Président de la commission "Aménagement-Habitat-Cadre de vie"

J-C. HOURRIEZ,

Président de la commission "Finances"

J-L. HIBON,

Président de la commission "Développement économique"

E. SENEZ,

Président de la commission "Communication-Identité-Promotion"

P. PEYR,

Président de la commission "Voirie"

D. POIX,

Président de la commission "Animation globale du territoire-Collèges"

D. MALLET,

Président de la commission "Environnement"

L. ROSE.

Les membres,

Mesdames et messieurs FAGOO, TAGAUD, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, CHOCREAUX, LAGOUTTE, PATIN, TROUILLET, MANSARD FRANCIS, MANSARD DANIEL, DEZERABLE, LITTY, LEGRAND, AKERMANN, LANDRON, DELIGNIERES, LEMAIRE, KUSZPA, SANGUINETTE, BULLOT, ROUSSEAU, VECTEN, HUTELIER, GOBILLARD (représentant M. DEFRANCE), FRAU, DEVILLERS, FOURNIER, PELLE, FORGET, SENDELIN, FLON, DUBE, ROSE PIERRE, KHOMIAKOFF, VAN MOORLEGHEM, SOBCZAK, MILLIANCOURT (représentant M. HOUYVET), ACONIN LOUIS, MALASSIS, PILLOY, DEBRUCK (représentant M. ARONIO DE ROMBLAY), PIAULT, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, TOUZE, STERLIN, DEVARENNE, MOREL, VARLET, BOUCAUX, GROSEIL, VERDIER, DECREAU (représentant M. DE PAERMENTIER), VERYEPE, GUIOT, DAVID, POULAIN (représentant M. LEFEVRE PIERRE), FEITUSSI, MORATO, BAUDET.

#### **Etaient excusés :**

Mesdames et messieurs PIGEON (donne pouvoir à M. TROUILLET), ROQUENCOURT, BOUTILLIER, LOBERT, MICHAUX, BONTE, BAUDRY, JEANNOT (donne pouvoir à M. PELLE), PILLOT (donne pouvoir à M. SENDELIN), SORIOT (donne pouvoir à M. PILLOY), FRENOY (donne pouvoir à Mme VERYEPE), REDREGOO.

#### **Etaient absents :**

Mesdames et messieurs BRISSE, DARCY, FLOURY, JANIAC, KNAUSS, ACONIN JEAN, DETAVERNIER, PONCHAUT, CORDONNIER, CHARLET, JEZEWSKI, BILLA, MAMAN, VRANCKEN, AGEZ, RICHET.

Madame Martine MILLIANCOURT est désignée Secrétaire de Séance.

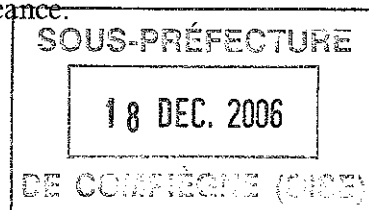
Date de convocation : 4 décembre 2006

Date d'affichage : 4 décembre 2006

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 70 présents et 5 pouvoirs

Nombre de membres votants : 75



Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél.: 03 44 43 09 57 Fax.: 03 44 43 05 48  
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org



## CONVENTION CHAMBRE DES METIERS

Initiée en 2000 par une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC), puis relayée par la signature, d'année en année, de conventions partenariales entre la Communauté de Communes du Pays des Sources et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise, la politique de développement économique menée localement permet de bien appréhender le tissu artisanal

Au 31 novembre 2006, on observe une croissance des créations d'entreprises artisanales de 6,34% sur le Pays des Sources contre 3,86% sur l'ensemble du département. C'est pourquoi, il est nécessaire de renouveler ce partenariat dans le but de poursuivre le soutien à l'Artisanat sur le territoire du Pays des Sources.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le renouvellement de ce partenariat et la convention 2007 ci-jointe,
- **AUTORISE** le Président à signer les pièces correspondantes à l'application de cette décision



*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,*

*René MAHET*



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

#### SEANCE DU 13 DECEMBRE 2006

L'an deux mil six, le treize décembre à 18 H 45 s'est réuni dans la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué

#### Etaient présents :

Le Président,

René MAHET,

Les Vice-Présidents,

Président de la commission "Aménagement-Habitat-Cadre de vie"

J-C. HOURRIEZ,

Président de la commission "Finances"

J-L. HIBON,

Président de la commission "Développement économique"

E. SENEZ,

Président de la commission "Communication-Identité-Promotion"

P. PEYR,

Président de la commission "Voirie"

D POIX,

Président de la commission "Animation globale du territoire-Collèges"

D. MALLET,

Président de la commission "Environnement"

L ROSE.

Les membres,

Mesdames et messieurs FAGOO, TAGAUD, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, CHOCREAUX, LAGOUTTE, PATIN, TROUILLET, MANSARD FRANCIS, MANSARD DANIEL, DEZERABLE, LITTY, LEGRAND, AKERMANN, LANDRON, DELIGNIERES, LEMAIRE, KUSZPA, SANGUINETTE, BULLOT, ROUSSEAU, VECTEN, HUTELIER, GOBILLARD (représentant M. DEFRANCE), FRAU, DEVILLERS, FOURNIER, PELLE, FORGET, SENDELIN, FLON, DUBE, ROSE PIERRE, KHOMIAKOFF, VAN MOORLEGHEM, SOBCZAK, MILLIANCOURT (représentant M. HOUYVET), ACONIN LOUIS, MALASSIS, PILLOY, DEBRUCK (représentant M. ARONIO DE ROMBLAY), PIAULT, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, TOUZE, STERLIN, DEVARENNE, MOREL, VARLET, BOUCAUX, GROSEIL, VERDIER, DECREAU (représentant M. DE PAERMENTIER), VERYEPE, GUIOT, DAVID, POULAIN (représentant M. LEFEVRE PIERRE), FEITUSSI, MORATO, BAUDET.

#### Etaient excusés :

Mesdames et messieurs PIGEON (donne pouvoir à M. TROUILLET), ROQUENCOURT, BOUTILLIER, LOBERT, MICHAUX, BONTE, BAUDRY, JEANNOT (donne pouvoir à M. PELLE), PILLOT (donne pouvoir à M. SENDELIN), SORIOT (donne pouvoir à M. PILLOY), FRENOY (donne pouvoir à Mme VERYEPE), REDREGOO.

#### Etaient absents :

Mesdames et messieurs BRISSE, DARCY, FLOURY, JANIAC, KNAUSS, ACONIN JEAN, DETAVERNIER, PONCHAUT, CORDONNIER, CHARLET, JEZEWSKI, BILLA, MAMAN, VRANCKEN, AGEZ, RICHET.

Madame Martine MILLIANCOURT est désignée Secrétaire de Séance.

Date de convocation : 4 décembre 2006

Date d'affichage : 4 décembre 2006

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 70 présents et 5 pouvoirs

Nombre de membres votants : 75

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél.: 03 44 43 09 57 - Fax.: 03 44 43 05 48  
Site Internet : [www.cc-pays-sources.org](http://www.cc-pays-sources.org) - Mail : [contact@cc-pays-sources.org](mailto:contact@cc-pays-sources.org)



## CREATION D'UN POSTE D'AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

Actuellement, un agent assure les missions de maintenance des installations des bâtiments de la Communauté de Communes du Pays des Sources au titre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Ce contrat se termine le 1<sup>er</sup> février 2007.

En conséquence, il est proposé de créer un poste administratif d'agent des services techniques à compter du 1<sup>er</sup> février 2007

Au titre de l'article 6-2 du décret n°87-1107 du 30 décembre 1987, modifié par le décret n°2005-1344 du 28 octobre 2005, l'agent sera nommé stagiaire avec une reprise à 50% de l'ancienneté de tous ses contrats de droit privé (y compris ceux hors Communauté de Communes).

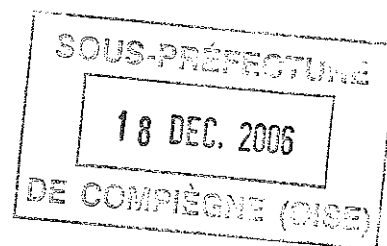
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** la création d'un poste d'agent des services techniques à partir du 1<sup>er</sup> février 2007,
- **AUTORISE** le Président à signer les pièces correspondantes à l'application de cette décision.



*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,*

*René MAHET*



**Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES**

BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél : 03 44 43 09 57 - Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : [www.cc-pays-sources.org](http://www.cc-pays-sources.org) - Mail : [contact@cc-pays-sources.org](mailto:contact@cc-pays-sources.org)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
**SEANCE DU 13 DECEMBRE 2006**

L'an deux mil six, le treize décembre à 18 H 45 s'est réuni dans la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents :**

Le Président,

René MAHET,

Les Vice-Présidents,

Président de la commission "Aménagement-Habitat-Cadre de vie"

J-C HOURRIEZ,

Président de la commission "Finances"

J-L. HIBON,

Président de la commission "Développement économique"

E. SENEZ,

Président de la commission "Communication-Identité-Promotion"

P. PEYR,

Président de la commission "Voirie"

D. POIX,

Président de la commission "Animation globale du territoire-Collèges"

D. MALLET,

Président de la commission "Environnement"

L. ROSE.

Les membres,

Mesdames et messieurs FAGOO, TAGAUD, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, CHOCREAUX, LAGOUTTE, PATIN, TROUILLET, MANSARD FRANCIS, MANSARD DANIEL, DEZERABLE, LITTY, LEGRAND, AKERMANN, LANDRON, DELIGNIERES, LEMAIRE, KUSZPA, SANGUINETTE, BULLOT, ROUSSEAU, VECTEN, HUTELIER, GOBILLARD (représentant M. DEFRANCE), FRAU, DEVILLERS, FOURNIER, PELLE, FORGET, SENDELIN, FLON, DUBE, ROSE PIERRE, KHOMIAKOFF, VAN MOORLEGHEM, SOBCZAK, MILLIANCOURT (représentant M. HOUYVET), ACONIN LOUIS, MALASSIS, PILLOY, DEBRUCK (représentant M. ARONIO DE ROMBLAY), PIAULT, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, TOUZE, STERLIN, DEVARENNE, MOREL, VARLET, BOUCAUX, GROSEIL, VERDIER, DECREAU (représentant M. DE PAERMENTIER), VERYEPE, GUIOT, DAVID, POULAIN (représentant M. LEFEVRE PIERRE), FEITUSSI, MORATO, BAUDET.

**Etaient excusés :**

Mesdames et messieurs PIGEON (donne pouvoir à M. TROUILLET), ROQUENCOURT, BOUTILLIER, LOBERT, MICHAUX, BONTE, BAUDRY, JEANNOT (donne pouvoir à M. PELLE), PILLOT (donne pouvoir à M. SENDELIN), SORIOT (donne pouvoir à M. PILLOY), FRENOY (donne pouvoir à Mme VERYEPE), REDREGOO

**Etaient absents :**

Mesdames et messieurs BRISSE, DARCY, FLOURY, JANIAC, KNAUSS, ACONIN JEAN, DETAVERNIER, PONCHAUT, CORDONNIER, CHARLET, JEZEWSKI, BILLA, MAMAN, VRANCKEN, AGEZ, RICHET.

Madame Martine MILLIANCOURT est désignée Secrétaire de Séance

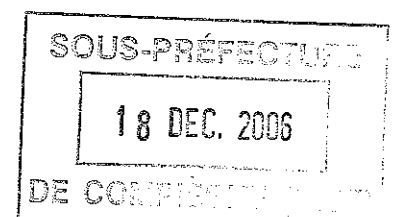
**Date de convocation :** 4 décembre 2006

**Date d'affichage :** 4 décembre 2006

**Nombre de membres en exercice :** 98

**Nombre de membres présents :** 70 présents et 5 pouvoirs

**Nombre de membres votants :** 75



**Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES**

BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél.: 03 44 43 09 57 Fax.: 03 44 43 05 48  
Site Internet : www cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org



## FRAIS D'OCCUPATION DE LA SALLE DE LABERLIERE

Depuis que la Communauté de Communes du Pays des Sources utilise la salle des fêtes de Laberlière pour les réunions du Conseil Communautaire, il a été convenu d'indemniser la commune.

Il est proposé de fixer cette indemnisation à un montant de 1 067 € par an permettant de dédommager ladite commune des frais occasionnés par la tenue des réunions du Conseil Communautaire.

L'année 2005 n'ayant pas été réglée, celle-ci sera payée avec l'année 2006.

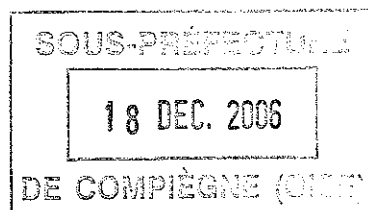
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le versement d'un montant de 1 067 € par an à la commune de Laberlière pour l'utilisation de la salle des fêtes,
- **AUTORISE** le Président à signer les pièces correspondantes à l'application de cette décision.



*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,*

*René MAHET*



**Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES**

BP 12 place Saint Crépin 60310 Lassigny - Tél : 03 44 43 09 57 Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : [www.cc-pays-sources.org](http://www.cc-pays-sources.org) - Mail : [contact@cc-pays-sources.org](mailto:contact@cc-pays-sources.org)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
**SEANCE DU 13 DECEMBRE 2006**

L'an deux mil six, le treize décembre à 18 H 45 s'est réuni dans la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents :**

Le Président,

René MAHET,

Les Vice-Présidents,

Président de la commission "Aménagement-Habitat-Cadre de vie"

J-C. HOURRIEZ,

Président de la commission "Finances"

J-L. HIBON,

Président de la commission "Développement économique"

E. SENEZ,

Président de la commission "Communication-Identité-Promotion"

P. PEYR,

Président de la commission "Voirie"

D. POIX,

Président de la commission "Animation globale du territoire-Collèges"

D. MALLET,

Président de la commission "Environnement"

L. ROSE.

Les membres,

Mesdames et messieurs FAGOO, TAGAUD, BOULANGER, PROU, PARZYBUI, CHOCREAUX, LAGOUTTE, PATIN, TROUILLET, MANSARD FRANCIS, MANSARD DANIEL, DEZERABLE, LITTY, LEGRAND, AKERMANN, LANDRON, DELIGNIERES, LEMAIRE, KUSZPA, SANGUINETTE, BULLOT, ROUSSEAU, VECTEN, HUTELIER, GOBILLARD (représentant M. DEFRANCE), FRAU, DEVILLERS, FOURNIER, PELLE, FORGET, SENDELIN, FLON, DUBE, ROSE PIERRE, KHOMIAKOFF, VAN MOORLEGHEM, SOBCZAK, MILLIANCOURT (représentant M. HOUYVET), ACONIN LOUIS, MALASSIS, PILLOY, DEBRUCK (représentant M. ARONIO DE ROMBLAY), PIAULT, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, TOUZE, STERLIN, DEVARENNE, MOREL, VARLET, BOUCAUX, GROSEIL, VERDIER, DECREAU (représentant M. DE PAERMENTIER), VERYEPE, GUIOT, DAVID, POULAIN (représentant M. LEFEVRE PIERRE), FEITUSSI, MORATO, BAUDET.

**Etaient excusés :**

Mesdames et messieurs PIGEON (donne pouvoir à M. TROUILLET), ROQUENCOURT, BOUTILLIER, LOBERT, MICHAUX, BONTE, BAUDRY, JEANNOT (donne pouvoir à M. PELLE), PILLOT (donne pouvoir à M. SENDELIN), SORIOT (donne pouvoir à M. PILLOY), FRENOY (donne pouvoir à Mme VERYEPE), REDREGOO.

**Etaient absents :**

Mesdames et messieurs BRISSE, DARCY, FLOURY, JANIAC, KNAUSS, ACONIN JEAN, DETAVERNIER, PONCHAUT, CORDONNIER, CHARLET, JEZEWSKI, BILLA, MAMAN, VRANCKEN, AGEZ, RICHET

Madame Martine MILLIANCOURT est désignée Secrétaire de Séance.

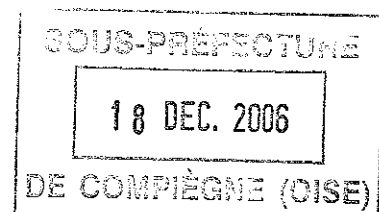
Date de convocation : 4 décembre 2006

Date d'affichage : 4 décembre 2006

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 70 présents et 5 pouvoirs

Nombre de membres votants : 75



**Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES**

BP 12 place Saint Crépin 60310 Lassigny - Tél.: 03 44 43 09 57 - Fax.: 03 44 43 05 48  
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org



**PROJET D'AGRANDISSEMENT DU GYMNASSE DE LASSIGNY  
DEMANDE DE SUBVENTION D.G.E**

Actuellement, le système de chauffage du gymnase de Lassigny est en tout électrique. Etant donné que la commune de Lassigny est desservie par le gaz depuis cette année, il apparaît intéressant économiquement de se raccorder au réseau du gaz

Par décision en date du 14 juin 2006, le Bureau Communautaire avait validé le principe du changement de chauffage au gymnase de Lassigny.

Concernant le financement, la Communauté de Communes du Pays des Sources a obtenu 40 000 € de réserve parlementaire de la part du député. Cette subvention peut être complétée par de la D.G.E.

Techniquement, la chaudière gaz serait installée dans l'actuel atelier des services techniques de la collectivité. Ces travaux seraient lancés en 2007-2008

Les coûts établis par le cabinet VERCOUTERE-PROVOST de Noyon et le plan de financement est donc le suivant :

Dépenses	En €HT
Chaudière	132 967,50
<b>Recettes</b>	
DGE (40% plafonnés à 80 000€ HT)	32 000,00
Réserve Parlementaire	40 000,00
Pays des Sources (45,85%)	<b>60 967,50</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement afin de lancer les travaux à compter de 2007 sous réserve de l'obtention de la subvention (hors réserve parlementaire déjà acquise),
- **SOLLICITE** auprès de l'Etat une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement (D.G.E.) pour le remplacement du système de chauffage du gymnase de Lassigny,
- **LANCE** la consultation pour le choix d'un assistant à maître d'ouvrage ou d'un mandataire en charge de la réalisation de l'opération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,  
18 DEC. 2006  
René MAHET  
LE COMPIÈGNE (OISE)



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

### SEANCE DU 13 DECEMBRE 2006

L'an deux mil six, le treize décembre à 18 H 45 s'est réuni dans la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué

#### Etaient présents :

Le Président,

René MAHET,

Les Vice-Présidents,

Président de la commission "Aménagement-Habitat-Cadre de vie"

J-C. HOURRIEZ,

Président de la commission "Finances"

J-L. HIBON,

Président de la commission "Développement économique"

E. SENEZ,

Président de la commission "Communication-Identité-Promotion"

P. PEYR,

Président de la commission "Voirie"

D. POIX,

Président de la commission "Animation globale du territoire-Collèges"

D. MALLET,

Président de la commission "Environnement"

L. ROSE.

Les membres,

Mesdames et messieurs FAGOO, TAGAUD, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, CHOCREAUX, LAGOUTTE, PATIN, TROUILLET, MANSARD FRANCIS, MANSARD DANIEL, DEZERABLE, LITTY, LEGRAND, AKERMANN, LANDRON, DELIGNIERES, LEMAIRE, KUSZPA, SANGUINETTE, BULLOT, ROUSSEAU, VECTEN, HUTELIER, GOBILLARD (représentant M. DEFRANCE), FRAU, DEVILLERS, FOURNIER, PELLE, FORGET, SENDELIN, FLON, DUBE, ROSE PIERRE, KHOMIAKOFF, VAN MOORLEGHEM, SOBCZAK, MILLIANCOURT (représentant M. HOUYVET), ACONIN LOUIS, MALASSIS, PILLOY, DEBRUCK (représentant M. ARONIO DE ROMBLAY), PIAULT, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, TOUZE, STERLIN, DEVARENNE, MOREL, VARLET, BOUCAUX, GROSEIL, VERDIER, DECREAU (représentant M. DE PAERMENTIER), VERYEPE, GUIOT, DAVID, POULAIN (représentant M. LEFEVRE PIERRE), FEITUSSI, MORATO, BAUDET.

#### Etaient excusés :

Mesdames et messieurs PIGEON (donne pouvoir à M. TROUILLET), ROQUENCOURT, BOUTILLIER, LOBERT, MICHAUX, BONTE, BAUDRY, JEANNOT (donne pouvoir à M. PELLE), PILLOT (donne pouvoir à M. SENDELIN), SORIOT (donne pouvoir à M. PILLOY), FRENOY (donne pouvoir à Mme VERYEPE), REDREGOO

#### Etaient absents :

Mesdames et messieurs BRISSE, DARCY, FLOURY, JANIAC, KNAUSS, ACONIN JEAN, DETAVERNIER, PONCHAUT, CORDONNIER, CHARLET, JEZEWSKI, BILLA, MAMAN, VRANCKEN, AGEZ, RICHET.

Madame Martine MILLIANCOURT est désignée Secrétaire de Séance.

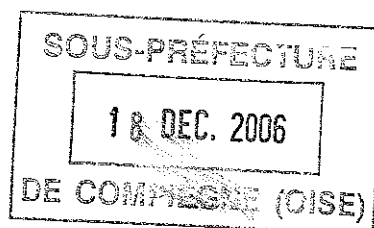
Date de convocation : 4 décembre 2006

Date d'affichage : 4 décembre 2006

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 70 présents et 5 pouvoirs

Nombre de membres votants : 75





## PROJET D'AGRANDISSEMENT DU GYMNASSE DE LASSIGNY DEMANDE DE SUBVENTIONS AU DEPARTEMENT

Le gymnase de Lassigny, comme celui de Ressons sur Matz, est fréquenté par les collégiens mais aussi par de plus en plus de clubs sportifs. Or, le gymnase de Lassigny n'a pas la même capacité d'accueil que celui de Ressons sur Matz :

- moins de vestiaires,
- annexes plus petites,
- locaux de rangement de matériels sportifs limités en taille.

Une première phase, pourrait être financée par le Département à hauteur de 40% et concernerait la construction sur l'aile droite du gymnase, d'un local de matériel d'entretien (surface : 34 m<sup>2</sup>), d'un local de rangement de matériel sportif (surface : 152 m<sup>2</sup>) et d'un 5<sup>ème</sup> vestiaire (surface : 27 m<sup>2</sup>) qui serait aménagé à la place de l'ancien local de rangement de matériel.

La seconde phase consisterait en l'adjonction sur l'aile gauche du gymnase d'une salle multi usages cloisonnable, avec vestiaires, douches, sanitaires et local de rangement, pour la pratique de gymnastique, arts martiaux, tennis de table et autres selon la demande. L'extension représente 681 m<sup>2</sup> dont 513 m<sup>2</sup> pour la salle.

Cette 2<sup>ème</sup> phase pourrait commencer à compter de 2009-2010 et pourrait être elle aussi financée par le Département

Les coûts établis par le cabinet VERCOUTERE-PROVOST de Noyon et le plan de financement est donc le suivant :

Phase 1 :

Dépenses	En €HT
Locaux entretien et matériel	202 235,00
Recettes	
Département (40%)	80 894,00
Pays des Sources (60%)	121 341,00

Le coût prévisionnel de la phase 2 serait de 1 173 800,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement de la phase 1 afin de lancer les travaux à compter de 2007 sous réserve de l'obtention des subventions,
- **SOLLICITE** auprès du Département une subvention pour la construction des locaux entretien et matériel (phase 1),
- **DONNE** un accord de principe pour le lancement à compter de 2009-2010 pour la construction de la grande salle (phase 2),
- **LANCE** la consultation pour le choix d'un assistant à maître d'ouvrage ou d'un mandataire en charge de la réalisation de l'opération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

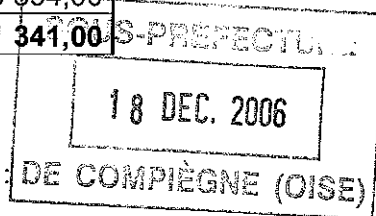


est et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,

René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél : 03 44 43 09 57 Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

### SEANCE DU 13 DECEMBRE 2006

L'an deux mil six, le treize décembre à 18 H 45 s'est réuni dans la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

#### Etaient présents :

Le Président,

René MAHET,

Les Vice-Présidents,

Président de la commission "Aménagement-Habitat-Cadre de vie"

J-C. HOURRIEZ,

Président de la commission "Finances"

J-L. HIBON,

Président de la commission "Développement économique"

E. SENEZ,

Président de la commission "Communication-Identité-Promotion"

P. PEYR,

Président de la commission "Voirie"

D. POIX,

Président de la commission "Animation globale du territoire-Collèges"

D. MALLET,

Président de la commission "Environnement"

L. ROSE.

Les membres,

Mesdames et messieurs FAGOO, TAGAUD, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, CHOCREAU, LAGOUTTE, PATIN, TROUILLET, MANSARD FRANCIS, MANSARD DANIEL, DEZERABLE, LITTY, LEGRAND, AKERMANN, LANDRON, DELIGNIERES, LEMAIRE, KUSZPA, SANGUINETTE, BULLOT, ROUSSEAUX, VECTEN, HUTELIER, GOBILLARD (représentant M. DEFRANCE), FRAU, DEVILLERS, FOURNIER, PELLE, FORGET, SENDELIN, FLON, DUBE, ROSE PIERRE, KHOMIAKOFF, VAN MOORLEGHEM, SOBCZAK, MILLIANCOURT (représentant M. HOUYVET), ACONIN LOUIS, MALASSIS, PILLOY, DEBRUCK (représentant M. ARONIO DE ROMBLAY), PIAULT, MOERMAN, BUFFENOIR, DOUYERE, TOUZE, STERLIN, DEVARENNE, MOREL, VARLET, BOUCAUX, GROSEIL, VERDIER, DECREAU (représentant M. DE PAERMENTIER), VERYEPE, GUIOT, DAVID, POULAIN (représentant M. LEFEVRE PIERRE), FEITUSSI, MORATO, BAUDET.

#### Etaient excusés :

Mesdames et messieurs PIGEON (donne pouvoir à M. TROUILLET), ROQUENCOURT, BOUTILLIER, LOBERT, MICHAUX, BONTE, BAUDRY, JEANNOT (donne pouvoir à M. PELLE), PILLOT (donne pouvoir à M. SENDELIN), SORIOT (donne pouvoir à M. PILLOY), FRENOY (donne pouvoir à Mme VERYEPE), REDREGOO.

#### Etaient absents :

Mesdames et messieurs BRISSE, DARCY, FLOURY, JANIAC, KNAUSS, ACONIN JEAN, DETAVERNIER, PONCHAUT, CORDONNIER, CHARLET, JEZEWSKI, BILLA, MAMAN, VRANCKEN, AGEZ, RICHET.

Madame Martine MILLIANCOURT est désignée Secrétaire de Séance.

Date de convocation : 4 décembre 2006

Date d'affichage : 4 décembre 2006

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 70 présents et 5 pouvoirs

Nombre de membres votants : 75

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12 place Saint Crépin 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 Fax. : 03 44 43 05 48  
Site Internet : www cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org



**REVERSEMENTS AUX COLLECTIVITES RELATIFS  
AUX CONTRATS ENFANCE ET TEMPS LIBRE POUR L'ANNEE 2004**

A la demande de Monsieur le Président, Monsieur Mallet, Président de la commission "collèges-animation globale du territoire" présente le tableau des reversements aux collectivités pour l'année 2004.

La Communauté de Communes du Pays des Sources est attributaire unique de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise dans le cadre des Contrats Enfance et Temps Libres. La Communauté de Communes a la charge de calculer et de reverser les sommes dues aux collectivités

Les reversements aux communes s'effectuent lorsque celles-ci ont accompli un effort financier dans le domaine de la petite enfance (0-6 ans) et/ou dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse (6-16 ans) par rapport à 1998, année considérée comme référence pour le calcul de ce taux d'effort.

Les sommes inférieures à 20 € se cumulent et sont reversées les années suivantes.

Les sommes inférieures à 20 € dues pour l'exercice 2003 se rajoutent aux sommes dues pour l'exercice 2004.

Le tableau des reversements pour l'année d'exercice 2004 est joint en annexe.

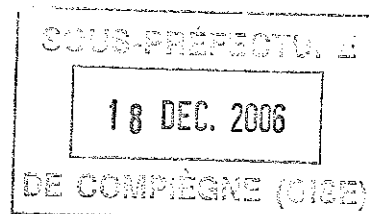
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le tableau de reversement aux communes pour l'année 2004 dans le cadre des Contrats Enfance et Temps Libre,
- **AUTORISE** le Président à signer les pièces correspondantes à l'application de cette décision.



*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,*

  
*René MAHET*



**Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES**

BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél.: 03 44 43 09 57 - Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org

CONTRAT ENFANCE ET CONTRAT TEMPS LIBRES

REVERSEMENTS AUX COLLECTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2004

COLLECTIVITÉS	Contrat Enfance 2004				Contrat Temps Libres 2004			RAPPEL 2003 (-20 €)	TOTAL
	CLSH	Halte-garderie	RAM + Actions Petite Enfance	Accueil Péri-scolaire	CLSH	Animation jeunes+Actions jeunes	Accueil Péri-scolaire		
AMY	109,54				206,61				316,15
ANTHEUIL-PORTES	42,26				59,90				102,16
AVRICOURT	55,13				0,00			13,76	68,89
BAUGY	11,00				30,19				41,19
BEAULIEU LES FONTAINES	0,00				0,00				0,00
BELLOY	4,40				12,08				16,48
BIERMONT	0,00				0,00				0,00
BOULOGNE LA GRASSE	73,34				138,47				211,81
BRAISNES	6,60				18,11				24,71
CÂNDOR	25,82				48,01				73,83
CANNECTANCOURT	54,69				3,61				58,30
CANNY SUR MATZ	72,61				54,58				127,19
CONCHY LES POTS	22,51				42,64				65,15
COUDUN	0,00				0,00				0,00
CRAPEAUMESNIL	48,15				70,91				119,06
CUVILLY	3,79				10,11				13,90
CUY	20,81				47,54			16,45	84,80
DIVES	7,06				12,47				19,53
ECUVILLY	0,00				0,00				0,00
ELINCOURT STE MARG	117,29				181,18				298,47
EVRICOURT	0,00				0,00				0,00
FRESNIERES	0,00				0,00				0,00
GIRAUMONT	4,40				12,08				16,48
GOURNAY SUR ARONDE	0,00				0,00				0,00

COLLECTIVITÉS	Contrat Enfance 2004				Contrat Temps Libres 2004			RAPPEL 2003 (-20 €)	TOTAL
	CLSH	Halte-garderie	RAM + Actions Petite Enfance	Accueil Péri-scolaire	CLSH	Animation Jeunes	Accueil Péri-scolaire		
GURY	0,00				0,00				0,00
HAINVILLERS	48,39				132,84				181,23
LABERLIERE	8,75				16,58			12,87	38,20
LAGNY	0,00				0,00				0,00
LASSIGNY	0,00				0,00				0,00
LATAULE	38,90				106,78				145,68
MAREUIL LA MOTTE	28,65				78,65				107,30
MARGNY AUX CERISES	26,92				51,00				77,92
MARGNY SUR MATZ	60,41				165,39				225,80
LA NEUVILLE / RESSONS	34,83				94,90				129,73
MARQUEGLISE	0,00				0,00				0,00
MONCHY-HUMIERES	104,88				287,92				392,80
MORTEMER	94,58				259,64				354,22
NEUFVY SUR ARONDE	0,00				0,00				0,00
OGNOLLES	0,00				0,00				0,00
ORVILLERS SOREL	161,40				440,85				602,25
PLESSIER DE ROYE	58,13				38,85				96,98
RESSONS SUR MATZ	508,86	12631,17			1391,19				14531,22
RICQUEBOURG	0,00				0,00				0,00
ROYE SUR MATZ	0,00				0,00			12,13	12,13
THIESCOURT	111,52				26,22			17,45	155,19
VIGNEMONT	0,00				0,00				0,00
VILLERS SUR COUDUN	0,00				0,00			14,60	14,60
SIVOM RESSONS / MATZ	0,00	3824,13			0,00				3824,13
SIRP LAGNY/DIVES/CUY	22,32				42,28				64,60
SIRS ELINCOURT STE MARG	0,00			1813,42	0,00		3871,41		5684,83
PAYS DES SOURCES	3181,97		34304,87		6654,78	64483,10			108624,72
TOTAL PAR SERVICE	5169,91	16455,30	34304,87	1813,42	10736,36	64483,10	3871,41		
TOTAL PAR CONTRAT			57744			79091		87,26	136921,63

Seules les sommes supérieures à 20 euros seront reversées aux collectivités en 2006

Les sommes inférieures à 20 euros se cumuleront aux sommes dues pour les exercices suivants Elles seront reversées les années suivantes quand le total atteindra au moins 20 euros